

Paris, le 11 juillet 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Restauration rapide : un secteur de 300 000 emplois directs au bord de l'asphyxie fiscale

Le SNARR dévoile une étude en partenariat avec Xerfi qui révèle l'impact dévastateur des réformes fiscales sur une filière pourtant dynamique et résiliente.

Chiffres clefs :

- Un secteur en croissance depuis 2017 (hors Covid 2020-2021) : 50,5 Md€ de chiffre d'affaires en 2023 et 292 000 emplois soutenus (dont 30 Md€ générés directement par les établissements et 226 500 emplois directs).
- Une hausse des charges d'exploitation de 30 % entre 2021 et 2023, comprimant fortement les marges.
- Un taux de résultat net divisé par deux entre 2017 et 2023 : 2,9 % en moyenne en 2023 contre 5,8 % en 2017, avec un tiers des entreprises en situation de rentabilité négative en 2023.
- Un impact cumulé des réformes fiscales et sociales : jusqu'à 1,26 Md€ de pertes nettes et 16 900 emplois menacés selon les scénarios modélisés.

Le Syndicat National de l'Alimentation et de la Restauration Rapide (SNARR) dévoile aujourd'hui les conclusions d'une étude approfondie réalisée par Xerfi, qui dresse un bilan alarmant de l'impact cumulé des récentes réformes fiscales et sociales sur un secteur pourtant vital pour l'économie française. Malgré une augmentation du chiffre d'affaires depuis 2017, la conjonction de nouvelles contraintes menace désormais la stabilité financière et l'emploi dans un univers déjà extrêmement fragilisé.

Un secteur économique majeur sous haute tension

Avec plus de 50 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 292 000 emplois soutenus dans l'ensemble de l'économie, le secteur de la restauration rapide constitue un maillon essentiel du tissu économique français. Les établissements génèrent directement 30 milliards d'euros de chiffre d'affaires et emploient 226 500 salariés en équivalent temps plein. Cette contribution majeure est cependant aujourd'hui fortement fragilisée par une conjonction de chocs économiques, réglementaires et fiscaux sans précédent.

La sortie de crise sanitaire n'a pas permis un retour à l'équilibre.

Entre 2021 et 2023, les charges d'exploitation ont bondi de 30%, sous l'effet de l'explosion des coûts des matières premières, de l'énergie et des loyers. Cette inflation des coûts a entraîné une forte contraction des marges : le résultat net du secteur a été divisé par deux en cinq ans, passant de 5,8% en 2017 à 2,9% en 2023. Aujourd'hui, une entreprise sur trois affiche déjà une rentabilité négative.

Un choc fiscal et social dévastateur en perspective

Dans ce contexte déjà tendu, le secteur fait désormais face à une nouvelle série de réformes fiscales et sociales susceptibles d'aggraver encore davantage sa fragilité économique. Les effets de quatre mesures qui concentrent l'essentiel des risques à court terme ont été estimés.

L'augmentation envisagée du taux de TVA, dans une fourchette allant de 12,5% à 20% selon les scénarios de projection, constitue la menace la plus lourde. Dans l'hypothèse la plus défavorable d'une hausse à 20% avec répercussion intégrale sur les prix finaux, cette mesure entraînerait une perte de chiffre d'affaires de 1,8 milliard d'euros, une contraction de 2,4 points de rentabilité et la mise en péril de 11 000 emplois équivalent temps plein, dont 9 700 en direct et 1 300 chez les fournisseurs. Les pertes nettes pour le secteur atteindraient 740 millions d'euros.



La réduction progressive des allègements de charges sociales, introduite par la loi de financement de la sécurité sociale 2025, pèsera à hauteur de 354 millions d'euros d'ici 2026, réduisant la rentabilité de 1,2 point supplémentaire et menaçant 3 900 emplois directs.

Le doublement de la taxe sur les boissons sucrées en 2025 et son élargissement aux boissons édulcorées en 2026 se traduiraient par une hausse de 14% du prix des boissons, une perte de chiffre d'affaires de 480 millions d'euros d'ici 2026, une réduction de 0,5 point de rentabilité et le risque de suppression de 2 000 emplois équivalent temps plein.

L'usage croissant des titres-restaurant en grande distribution représente également un manque à gagner considérable. Le maintien d'un usage pour le tout alimentaire aura comme conséquence une perte cumulée de 300 millions d'euros pour la restauration rapide d'ici 2026. Sur la période 2020-2022, le manque à gagner global pour la restauration est estimé à 820 millions d'euros, dont 450 millions pour la restauration rapide.

Un risque systémique inédit

L'impact cumulé de ces mesures est majeur. **La combinaison de ces facteurs amplifie la fragilité déjà perceptible : Xerfi évalue que 26 000 établissements supplémentaires basculeraient en résultat net négatif si ces mesures s'appliquaient pleinement, s'ajoutant au tiers d'entreprises déjà en difficulté en 2023.** Ainsi, **plus de la moitié du tissu entrepreneurial du secteur pourrait se retrouver en situation critique**, avec des **pertes nettes cumulées de 1,26 milliard d'euros**. Cette situation menace l'investissement, la création d'emplois et la compétitivité du secteur, exposant la restauration rapide à un risque systémique inédit.

Romain GIRARD, Président du SNARR, déclare : « Cette étude révèle un risque systémique majeur pour l'emploi en France. La restauration rapide, qui fait vivre près de 300 000 familles et dynamise nos villes, ne peut supporter un tel cumul de contraintes fiscales sans accompagnement. Nous demandons aux pouvoirs publics de préserver la stabilité des dispositifs existants dans l'intérêt du pouvoir d'achat des Français, de nos emplois et de nos territoires. »

Contact presse : Renan Quiniou -- renan.quiniou@taddeo.fr

À propos du SNARR :

Le Syndicat National de l'Alimentation et de la Restauration Rapide (SNARR) est l'institution représentative de la Restauration Rapide en France. Depuis plus de 40 ans, il représente et défend les entreprises du secteur, des petites entreprises indépendantes aux grandes enseignes de restauration. La diversité et la complémentarité de ses adhérents, dont 98,4% de TPE/PME, font du SNARR un véritable relais de la profession.

Le secteur emploie plus de 322 000 salariés au sein de 50 000 établissements de restauration et génère environ 30 milliards d'euros de chiffre d'affaires HT annuels.

